



# Chal'infos

Le journal d'actualités de la mairie de Chaleins

## DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE !

Après un an de travail de fourmis, la bibliothèque devient plus concrète que jamais ! Un conventionnement est en cours avec la bibliothèque de prêt de Bourg en Bresse afin de bénéficier d'une mise en réseau, de prêts de livres réguliers ainsi que de conseils et de formations.

Nous informons votre future bibliothèque à partir de fin octobre afin d'ouvrir nos portes au public en janvier aux horaires suivants : vendredis de 16h à 18h et le dimanche de 10h à 12h. Les scolaires bénéficieront de l'équipement dès septembre pour une visite mensuelle. Ils sont attendus avec impatience par l'équipe de bénévoles !

Nous cherchons des bénévoles motivés pour tenir quelques permanences sur les jours d'ouverture, ainsi qu'un vendredi dans le mois (avec des roulements) pour permettre aux élèves de l'école des Lys d'Or de venir emprunter des ouvrages. Vous êtes les bienvenus pour participer à la formation d'informatisation qui aura lieu le 27 et 28 octobre en journée à la bibliothèque. Merci de nous contacter pour vous inscrire. Des petites mains pour couvrir, ranger, étiqueter seront les bienvenues également. Rejoignez notre équipe ! Contact : 06.25.76.29.84 ou sur [bibliothequechaleins01@gmail.com](mailto:bibliothequechaleins01@gmail.com)

## POUR BIEN VIVRE SUR LA COMMUNE

### ... AVEC NOS TOUTOUS

Les chiens doivent être tenus en laisse et sont sous la responsabilité de leurs maîtres. Ils ne doivent en aucun cas créer une gêne ou une peur auprès de la population. Vous devez également ramasser les déjections de votre compagnon à quatre pattes. Des sacs sont à votre disposition. Vous risquez une amende en cas de manquement. En cas de difficulté dans l'éducation de vos chiens, des clubs canins, des éducateurs sont là pour vous aider.

Pour les chiens catégorisés, nous vous rappelons quelques petites règles :

- le port de la muselière est obligatoire
- le chien doit être déclaré en Mairie
- vous devez avoir souscrit une assurance
- avoir suivi une formation
- le chien doit effectuer un test de comportement à partir de ses 8 mois chez un vétérinaire.

### ... AVEC NOS VOISINS

il est formellement interdit de faire voler les drones au dessus des habitations et de tout espace public.

Vous êtes seulement autorisé à piloter votre drone dans une propriété privée en respectant les hauteurs maximales de vol (150 mètres).

Bien entendu, si votre drone est équipé d'une caméra, vous devez respecter la vie privée de vos voisins. Il est strictement interdit de filmer et de diffuser les prises de vue sans l'accord préalable des personnes.

Vous n'avez pas le droit de faire voler votre drone la nuit et vous êtes dans l'obligation de garder votre drone en vue directe durant toute la durée du pilotage.



Merci de respecter ces consignes.

## EDITO

Lucien Molines  
Maire



La période estivale et les vacances se terminent pour la majorité d'entre nous. Chacun va retrouver ses activités quotidiennes. Les enfants chalinois ont repris le chemin des classes et de la cour de récréation nouvellement ornée de jardinières et de pots de fleurs pour des plantations. Je souhaite une très bonne rentrée à l'ensemble de l'équipe pédagogique, ainsi qu'au personnel communal très impliqué à la bonne reprise de cette année scolaire.

Durant l'été, des travaux ont été réalisés sur la place des commerces pour favoriser l'installation du nouveau boulanger M. PIOTTON.

La voirie mobilise toujours le Conseil Municipal, avec de nombreuses réunions pour travailler à la réduction de la vitesse dans le centre du village, notamment par la création de plateaux surélevés.

Une importante réflexion sur la gestion de la circulation du lotissement Champs de Belleville est en cours. Les riverains seront associés aux réunions afin de proposer la meilleure alternative possible.

Un des objectifs du Conseil Municipal : la restructuration du village. Deux bureaux d'études ont été rencontrés afin d'imaginer une évolution cohérente et fonctionnelle de la commune, afin que Chaleins reste ouvert et accessible pour tous les âges. Le choix final sera pris lors du prochain conseil.

En lien avec nos associations et le comité des fêtes, nous veillons à l'animation et au bien vivre sur la commune. J'espère, autant que mes collègues de la classe en 1, que la fête pourra battre son plein au mois d'octobre.

Je souhaite que l'on puisse se retrouver car tous ces moments d'échange, de partage et de fête nous manquent. Ma volonté est de toujours rester à votre écoute et être disponible pour vous recevoir et échanger. Belle rentrée à tous !



## ACTUALITES

### L'ÉCOLE DES LYS D'OR

La rentrée 2021/2022 s'est déroulée sereinement le 2 septembre dernier : les 168 élèves ont retrouvé les copains et les bancs de l'école avec plaisir.

L'établissement accueille cette année : 22 Petits - 20 Moyens  
24 Grands /CP - 25 CP /CE1  
25 CE1 /CE2 - 26 CE2 /CM1  
26 CM1 /CM2

### FORUM DES ASSOCIATIONS :

Pas moins de 10 associations ont participé au forum organisé par le comité des fêtes le 5 septembre dernier. Une belle occasion pour les très nombreux visiteurs de découvrir les nombreuses activités proposées sur la commune et aux alentours.

### BIENVENUE À CHALEINS

Les premiers habitants du lotissement Champs de Belleville s'installent dans leurs maisons flambant neuves ! Nous leur souhaitons la bienvenue et les invitons à venir retirer leur plaque de numéro de rue à la mairie.

Le **NOUVEAU BOULANGER** a ouvert depuis le 3 septembre 2021 et nous régale déjà de ses pains

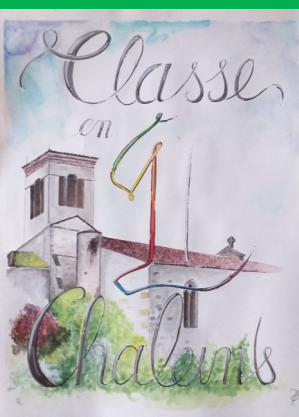
croustillants et ses succulentes pâtisseries. Ouvert du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 15h à 19h00 et le dimanche 6h30 à 13h.



Avec un bureau renouvelé, **L'ASSOCIATION VIVRE EN FORME** reprend ses cours dès le 14 septembre (cours d'essai le 1er cours). [vivreformenforme@gmail.com](mailto:vivreformenforme@gmail.com)



**FLEURISSEMENT** : Quand 2 touristes espagnoles tombent sous le charme des hortensias de Georges Descombes, alias Charlie, et s'installent pour les dessiner, c'est l'occasion d'une belle rencontre.



## LA CLASSE EN 1 EST BIEN VIVANTE!

Quelle année de préparation des conscrits! Beaucoup de questionnements et d'adaptation... Au regard des événements, notre bureau, composé de Patrice Damour, Sarah Damour, Hervé Guillaume, Florence Castro, Christelle Tournour, Marion Maqueda, Marion Duffau et complété par Clémence Bordes (19 ans) et Coline Franchitti (20 ans), a décidé de multiplier les actions afin de redonner vie au village, rendre la classe en 1 dynamique et récolter de l'argent pour organiser ce week-end tant espéré: celui des conscrits.

Traditionnellement prévu, début avril, nous avons décidé de reporté au 8,9,10 octobre afin de garder espoir de pouvoir célébrer les décades avec les chalois. Des adaptations vont devoir se faire, mais la fête des conscrits aura bien lieu!

### Newsletter de la mairie de Chaleins

Septembre 2021

Imprimée en 750 exemplaires

Directeur de la publication : Lucien Molines

Comité de rédaction : la commission communication composée de Nolwen Seznez, Stéphanie Demeaux, Raymond Flandin, Gilles Larue, Marc-Antoine Santiago et Sylvianne Giraud.

Mairie de Chaleins

Le Bourg

01480 Chaleins

Tél : 04 74 67 83 07 - Fax : 04 74 67 82 23

Courriel : [mairiechaleins01@gmail.com](mailto:mairiechaleins01@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechaleins/>



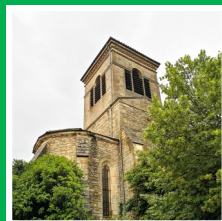
## LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT JULIEN RÉNOVÉ

La commune a fait intervenir une entreprise spécialisée pour la réfection du clocher de l'église qui avait subi de multiples dégâts liés au temps et à l'invasion des pigeons.

L'entreprise Bodet a effectué les travaux suivants pour la somme de 12 000 € :

Nettoyage complet de l'ensemble du clocher (1 tonne de fiente a été retirée !!) ● Pose de filets anti-volatiles ● Mise en place d'un tableau électrique qui gère le fonctionnement des cloches ● Remplacement du plancher qui était en très mauvais état ● Mise en place d'un escalier en aluminium pour l'accès au clocher en remplacement de l'ancien devenu dangereux ● Remise en état des cloches ● Reste à réaliser l'électrification du moteur de la dernière cloche qui ne fonctionne plus.

**Avez-vous remarqué que la qualité du son des cloches s'est trouvé grandement amélioré avec ces travaux ? Venez découvrir les trois imposantes cloches lors des journées du Patrimoine !**



## A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE CHALINOIS - JOURNÉES DU PATRIMOINE 2021

Les journées du patrimoine auront lieu les 18 et 19 Septembre 2021 de 10h à 12h et de 14h à 18h.

A cette occasion, le clocher de l'église sera exceptionnellement accessible aux plus courageux. Une belle occasion de prendre un peu de hauteur et d'admirer les 3 monumentales cloches. De plus, le traditionnel pigeonier (à proximité de la carrosserie Prevot) sera ouvert et une visite guidée sur l'histoire de cette architecture typique de la région vous sera proposée.

Nous vous rappelons que le pass sanitaire est obligatoire pour la visite de ces bâtiments.



## EOLIENNES ... OÙ EN EST LE DOSSIER ?

Rappel : Projet de 5 éoliennes sur la commune de Chaleins entre Messimy, Fareins.

Dossier déposé en juin 2016 par la société Saméole. En juillet 2017, le projet d'implantation a été acté par l'autorité environnementale régionale, via la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et une enquête publique a été mise en place jusqu'à fin 2017. La Préfecture donne son accord sur le projet en juillet 2018.

Une procédure au tribunal administratif, menée par la mairie d'une part et par l'association Bien Vivre aux portes de la Dombes avec une trentaine de requérants d'autre part, a été rejetée en décembre 2019.

Une procédure en appel en cours, devrait passer au tribunal au cours du 1er trimestre 2022 suite au retard du au COVID 19. L'issue de cette procédure déterminera la construction ou non du parc éolien.

Le projet n'est pas terminé et le risque de voir ces éoliennes se construire demeure. La mairie et l'association restent mobilisées.

## LA PRÉFÈTE DE L'AIN À CHALEINS : NOS ENTREPRISES ONT DU TALENT !

Madame la préfète Catherine Sarlandie de la Robertie est venue visiter l'usine Citygie (ex Francioli) implantée à Chaleins depuis 1995. Accueillie par Eric Piroux, le directeur, accompagné de Lucien Molinès, le maire, la visite a été l'occasion de présenter les dernières innovations de cette entreprise locale.



Connue pour son activité fabrication de sanitaires publics et de mobiliers urbains, Citygie se lance dans la construction de pavillons modulaires destinés à l'habitation. Un prototype maison témoin sera installé au lotissement champs de Belleville très prochainement.

## TRAVAUX SUR LA MÂTRE

La rivière la Mâtre a bénéficié d'importants travaux de restauration pour reconstituer un lit favorable à la reproduction de la truite, créer une plus grande diversité d'habitat et limiter son enfoncement.

Le coût des travaux est de 47 662 € TTC. L'état par le biais de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse subventionne 50 % et la région Auvergne Rhône-Alpes 30 %. Le syndicat finance les 20 % restants.

**INFO +** La rivière la Mâtre a une longueur de 10,6 kilomètres. Elle prend sa source au lieu-dit le Vernay à Ville-neuve à 275 mètres d'altitude. Elle traverse Chaleins puis Messimy-sur-Saône où elle se jette dans la Saône à 171 mètres d'altitude.



## AU-REVOIR

### ET MERCI JEAN-PAUL

Jean-Paul Prévot nous a quitté le 31 juillet à l'âge de 67 ans.

Nous tenons à saluer son implication pour la commune et ses habitants. Président du club de foot, des classes en 4, il a également fait partie du comité des fêtes et du club de pêche. Sans oublier ses mandats à la mairie dont un comme adjoint. Jean-Paul, c'est aussi 37 ans de carrière de sapeur-pompier, au cours de laquelle il a été adjoint de Chef de Corps, chef de Corps et président de l'amicale. C'est grâce à lui et son frère Jean-Pierre que les pompiers de Chaleins ont eu leur premier véhicule, un Peugeot J7, puis un Citroën plus gros avec une réserve d'eau pour l'incendie. En tant que président de l'amicale des pompiers, il a excellé dans le concours de coinche qu'il organisait d'une main de maître. Jean-Paul a repris la carrosserie familiale en 1981, avec son frère Jean-Pierre suite au décès de leur papa. Une carrosserie qu'ils ont fait évoluer et qui est aujourd'hui reconnue au-delà de la région Rhône-Alpes-Auvergne. C'était un patron très proche et toujours à l'écoute de ses ouvriers.



## LE POINT SUR LES TRAVAUX DE VOIRIE

- Courant septembre, un plateau surélevé sera réalisé au niveau du carrefour centre village, une écluse au niveau de Terre d'Alliance et une reprise de chaussée au niveau de la caserne des pompiers. Merci à chacun de bien respecter les déviations qui seront mises en place et de veiller à la sécurité des ouvriers.
- Il y aura également des travaux (création de chaussée ou réfection en enrobé) au chemin Chantegrillet, chemin de Briandas, Chemin de Barnu et route du lotissement Les Tournesols situé derrière la caserne.
- On constate quotidiennement le non-respect du sens interdit situé rue de la Bare vers l'église. C'est également le cas chemin du Fournieux. Nous appelons à la responsabilité de chacun pour que la commune ne soit pas contrainte à des mesures plus contraignantes. Toujours pour plus sécurité, le STOP chemin Chavaleins sera déplacé Route de Messimy.

## SMIDOM

Les factures fictives du SMIDOM, reçues récemment, ont semblé excessives à certains.

Pour mémoire, les factures sont établies selon le nombre de levées et le volume des bacs, les habitants doivent posséder des bacs en cohérence avec le nombre de personnes présentes dans le logement.

A Chaleins 42% des habitations ont des bacs de 240 litres, alors que dans les autres communes cette part s'élève à 12%, il convient donc à chacun d'adapter son bac à son besoin.

Pour les foyers utilisant des couches ou des protections urinaires, le volume de déchets est important. Le SMIDOM met à disposition des bacs à convention spécifique dont la levée est gratuite. Se rapprocher du SMIDOM, pour tout renseignement.